



secteur privé a bien compris qu'il pouvait tirer parti de cette situation sanitaire inédite. Ces entreprises flairent le bon filon depuis plusieurs années : les publics scolaires représentent en effet un « marché » particulièrement rentable. Cette filière de l'Ed Tech en pleine expansion ne cache pas son intention de « marchandiser » l'éducation comme le titrait en janvier 2020 le magazine Forbes « Pourquoi il faut créer une véritable filière EdTech en France » et sa volonté de créer un « partenariat » avec le Ministère de l'Education nationale. Depuis des années, il répond aux injonctions du numérique et entend transformer l'Education Nationale en incubateur de start-up ! Il ne s'en cache pas et propose même des locaux à ces entreprises ! Au Ministère, le « 110 bis » est le « lab d'innovation de l'Education nationale ». Ce dispositif lancé par JM Blanquer en 2018 a des objectifs clairs de partenariat avec la EdTech « établir un dispositif de dialogue ouvert et horizontal pour tous les acteurs de l'Éducation, qu'ils soient internes ou externes au ministère ». Ainsi JM Blanquer cherche à faire croire que l'on peut faire tomber les barrières entre le public et le privé et devenir des « collaborateur-trices ». Il permet ainsi à la EdTech de capter tranquillement des financements publics...

### **Les enseignant.es à l'heure du E-learning : une attaque du statut annoncée !**

La « continuité pédagogique » en ligne a proposé une pratique bien sombre du métier d'enseignant : pratiques chronophages, connexion perpétuelle, fatigabilité liée aux écrans... Toutes ces réalités ont épuisé les enseignant.es et ont entraîné souffrance et remise en question. Cela confirme la tendance d'une transformation d'un service public d'éducation « en service à la personne » où les enseignant.es seraient sommés de faire du « cas par cas », de « l'éducation à la carte » en présentiel comme en ligne, afin de gommer les inégalités en matière scolaire (inégalités qui ne cessent de se

creuser pourtant). L'enseignant.e se voit ainsi (en plus de ne pas avoir de revalorisation salariale d'être méprisé par l'institution, de voir ses conditions de travail se dégrader) être dépossédé de ses savoirs et de sa liberté pédagogique. Cette épidémie semble permettre au Ministère de faire de l'exceptionnel une situation pérenne, imposant aux enseignant.es la généralisation de l'enseignement numérique...

### **Le numérique : des inégalités qui continuent de se creuser entre les élèves...**

Le confinement a permis de révéler la fracture numérique dont sont victimes nombre de nos élèves dans le département. Plus qu'ailleurs, les élèves sont sous-équipés et non formés à l'utilisation de ces outils. Si par endroit, un effort a été réalisé pour réduire la fracture matérielle avec des distributions de tablettes ou d'ordinateurs, les usages sont très inégaux. Beaucoup de nos élèves n'ont pas les codes et ne peuvent entrer de manière autonome dans les apprentissages numériques. Le numérique désavantage donc les élèves les plus fragiles, contrairement au « storytelling » du ministère. Rien ne remplace la présence humaine ! De plus, il est important de tenir compte du temps passé derrière les écrans et de le limiter (lumière bleue, fatigabilité).

### **Le « tout-numérique » : un impact environnemental désastreux !**

Aujourd'hui le numérique consomme 10% de l'électricité mondiale. De la fabrication des équipements informatiques, à leur utilisation et au fonctionnement du réseau internet, la pollution numérique est réelle ! Chaque mail, chaque connexion, chaque ordinateur est donc particulièrement énergivore. Enfin, les composants utilisés sont produits et assemblés dans des pays où les conditions de travail sont déplorables pour les travailleuses, sont polluants et participent aux pillages des ressources de pays. ■

#### **LA CGT EDUC'ACTION 93 REVENDIQUE**

- Un refus de l'emprise du « tout numérique » au détriment des savoirs.
- Un réel accompagnement des élèves et des personnels aux bons usages de ces outils.
- Le développement d'outils numériques de qualité entièrement publics.
- Le refus que cette épidémie soit le prétexte à une remise en cause du statut des enseignants et à une transformation du métier.